

L'évaluation en EPS

1- Définitions :

Selon *De Ketele*, évaluer signifie:

- recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables,
- en vue de prendre une décision. Cette définition permet de faire la mesure entre les objectifs (compétences visées) et les effets attendus (transfert sur le terrain) d'un dispositif de formation et par suite d'évaluer le processus (dispositif de formation) et le résultat de la formation (enseignant professionnalisé).

EVALUATION: "Formulation d'un jugement, attribution d'une valeur, d'un sens, d'une signification sur quelque chose ou sur quelqu'un. **B MACCARIO "Théorie et pratique de l'évaluation dans la pédagogie des APS" VIGOT 1992**

EVALUER: C'est mettre en relation de façon explicite ou implicite un référé (ce qui est constaté ou appréhendé) avec un référant (ce qui joue le rôle de norme) **M LESNE "Lire les pratiques de formation d'adultes" PUF 1984**

2- Les fonctions de l'évaluation :

Diagnostic :

Déterminer le niveau au de départ des élèves

Certificative ou sommative : Évaluation de certification

Elle consiste à déterminer si l'apprenant a acquis les compétences visées. Il s'agit de l'évaluation certificative, qui a lieu au terme des apprentissages. Les informations à recueillir sont les réussites de l'apprenant

Formative :

▪ **Évaluation de régulation**

il s'agit d'évaluer les apprentissages en cours, en vue de les améliorer. Pour chaque apprenant, pris individuellement, il s'agit d'évaluer son niveau de maîtrise des compétences ou de leurs niveaux dans le but de remédier à ses difficultés. Il s'agit d'évaluation formative. Les informations à recueillir sont les échecs et les faiblesses de l'apprenant.

▪ **Évaluation d'orientation**

Elle a lieu principalement en début de l'année. On évalue le degré de maîtrise des compétences considérées nécessaires à la poursuite des apprentissages visés. On procède au diagnostic des difficultés pour y remédier, de manière à ce que les nouvelles compétences à acquérir viennent se greffer sur des acquis fiables. Il s'agit d'évaluation diagnostique. Les

informations à recueillir sont les potentialités et les prédispositions de l'apprenant et les risques qu'on peut encourir en entamant les nouveaux apprentissages.

▪ **Évaluation normative**

Une évaluation est dite normative quand elle réfère la performance d'un apprenant aux performances des autres apprenants.

« Elle situe donc l'élève non plus par rapport aux objectifs à atteindre, mais par rapport aux résultats des autres élèves, ce qui autorise une procédure de classement ou de sélection. »
(M. Minder)

3- **L'autoévaluation : L'évaluation Formatrice**

Les activités individuelles ou de groupe qui incitent les élèves à se poser des questions, à formuler verbalement ou par écrit une réflexion sur leur façon de faire ou sur l'appréciation de celle-ci, à argumenter leur pratique, à justifier leurs choix, etc., sont de nature à développer la métacognition et, en particulier, l'autoévaluation

4- **Evaluation critériée et non critériée:**

a- **Critériée :**

Une évaluation est dite critériée quand elle réfère la performance d'un apprenant à des critères.

Selon **Ch.Hadji**, c'est une évaluation dont le cadre de référence est constitué par des objectifs ou des performances cibles.

Son but est ainsi de décrire ce dont un élève est capable, sans égard à la performance des autres.

Un critère comporte :

- **un aspect qualitatif** : le comportement manifesté par l'apprenant est-il bien celui qui était attendu ? le produit obtenu (résultat) est-il bien de la nature attendue ?
- **un aspect quantitatif** : quelle est la performance que l'individu doit réaliser pour franchir un seuil, un niveau chiffré ?

b- **Non critériée :**

Evaluation sans critères pré déterminés, de surcroit, les productions des élèves ne sont pas connu à l'avance, inattendus, ou les niveaux des savoirs évalués est varié ou changeable.

5- **Démarche d'évaluation :**

L'évaluation pédagogique est une démarche qui se réalise en quatre temps :

- a. **l'étape de l'identification des éléments** sur lesquels va porter l'évaluation, soit les résultats d'apprentissage généraux et spécifiques;=====**OBJECTIF**

b. **l'étape de la mesure**, durant laquelle on recueille, organise et interprète les données pertinentes pour le jugement à poser=====OUTILS et METHODES

c. **l'étape de l'évaluation** : comprend toute activité qui vise à analyser et à interpréter des résultats ou indices provenant de la mesure afin de prendre de meilleures décisions;=====RECEUIL d'INFORMATION et ANALYSE

d. **l'étape de la communication**, durant laquelle on informe les élèves de leurs progrès ainsi que leurs parents des décisions prises concernant des résultats d'apprentissage=====PRISE DE DECISIONS

6- types d'outils d'évaluation

Le but est de créer un outil qui place le travail de l'élève sur un continuum de qualité et d'encourager un meilleur rendement. Cela permet à deux évaluateurs ou plus de voir le rendement de la même manière, ce qui augmente la fiabilité de la notation.

- **La liste de vérification** est une liste de critères de rendement concernant une activité pour laquelle un observateur détermine la qualité du rendement de l'élève, en recourant à une grille qui comporte seulement deux points : oui ou non.
- **L'échelle d'appréciation** est une grille d'observations analytiques comportant trois points ou plus, qui illustre la **fréquence** avec laquelle un élève démontre le critère.
- **L'échelle descriptive** est une grille d'évaluation conçue pour consigner les observations selon un **continuum de qualité** allant d'EXCELLENT à LIMITÉ. L'échelle descriptive s'accompagne d'un texte qui décrit ce à quoi ressemblerait un produit ou un comportement à un niveau particulier.

7- Evaluer quoi ?

Connaissances			Capacités	Attitudes
Elles renvoient aux informations que doit s'approprier l'élève sur les activités physiques, sur sa propre activité ou celle d'autrui. Il s'agit principalement de règles, de principes, de repères			Elles renvoient à la mise en œuvre des connaissances, à l'activité de l'élève et à la mobilisation	Elles renvoient à l'engagement et aux comportements que l'élève doit
<i>conceptuelles</i>	<i>comportementales</i>	<i>procédures</i>		

<p><i>Elles sont en relation avec le savoir et la cognition de l'élève, elles reflètent le degré de maîtrise culturelle de l'activité physique.</i></p> <p>CONITIVE</p>	<p>Elles sont plus proches de l'action concrète. Reflètent le mouvement manifesté par l'élève dans un contexte déterminé.</p> <p>MOTRICE</p>	<p>Les connaissances procédurales spécifient les structures de contrôle directement utilisables dans la réalisation de l'action. elles reflètent la gamme de méthodes, styles et stratégies aboutissant à l'apprentissage</p> <p>SOCIALE</p>	<p>des ressources pour agir. Il s'agit principalement d'habiletés, de techniques, de savoir-faire</p>	<p>avoir dans ses relations à lui-même, aux autres et à l'environnement et sont soutenues par des valeurs qu'il convient d'acquérir et d'installer</p>
--	---	---	---	--

8- Elaborer des critères d'évaluation :

Voici quelques suggestions pour l'élaboration de critères :

- cibler un résultat d'apprentissage spécifique;
- sélectionner une tâche évaluative ou un exemple explicatif qui reflète le résultat d'apprentissage;
- déterminer les critères et le seuil de réussite dans l'exécution de la tâche;
- informer les élèves, avant l'activité, des critères qui serviront à évaluer leur travail

9- les logiques d'évaluation :

Logique pédagogique de l'évaluation.

Quand on a la responsabilité d'une classe, d'une part, on s'engage à mettre en œuvre tout ce qui pourra être envisagé pour aider chaque élève à progresser dans ses acquisitions et ses compétences

Logique sociale de l'évaluation.

D'autre part, on accepte de certifier le niveau des apprentissages construits par les élèves

Ces deux logiques se révèlent incompatibles. Trop souvent, une centration trop forte sur le niveau attendu parasite totalement l'intention formative"